

L'Adresse—M. Trudeau

mine des pratiques courantes en Ontario et au Manitoba, on conclut de la façon suivante:

[Traduction]

Quelles que soient les lacunes du bill 22 du Québec, il prévoit toujours une place importante pour l'enseignement en anglais dans la province.

Le Manitoba et l'Ontario devraient être prêts à en faire au moins autant pour leurs minorités francophones.

[Français]

Je m'étends un peu longuement sur ce sujet, monsieur le président, parce qu'il est important qu'à travers le pays on comprenne un peu l'esprit qui règne au Québec en cette matière. Il est bien évident, et je l'ai souvent répété, que si le Québec n'est pas vigoureusement francophone et ne participe pas pleinement à la vie canadienne en tant que province francophone, c'est notre pays tout entier qui dérivera bientôt vers l'unilinguisme anglais, détruisant ainsi l'une des caractéristiques qui font la richesse et l'originalité de notre pays. Et quand je parle d'un Québec vigoureusement francophone, je ne parle pas d'un Québec unilingue, au contraire, la connaissance de l'anglais comme langue seconde, pour un très grand nombre de Québécois francophones, me paraît essentielle au bien-être du Québec et du Canada. Mais tous les Canadiens, de quelque origine qu'ils soient, et dans quelque partie du pays qu'ils habitent, devraient comprendre que l'usage universel du français au Québec comme langue de travail et de culture, comme langue de loisir et d'enseignement est aussi naturel que l'usage universel de l'anglais en Colombie-Britannique ou à Terre-Neuve.

Nous devons tous nous réjouir du fait que le Québec utilise tous les moyens dont il dispose pour accentuer son caractère français, pour consolider sa culture et en assurer le rayonnement, pourvu qu'il agisse toujours dans le respect des droits minoritaires, respect qui, dans le passé, a toujours caractérisé l'attitude québécoise. Je l'ai dit et je le répète: dans un continent menacé par l'uniformité, nous devons tous nous réjouir de cet effort. Il existe chez nous, comme dans toutes les sociétés humaines, des préjugés aussi tenaces que nuisibles. Celui qui consiste à croire qu'on est moins canadien si l'on parle français, ou bien que le dualisme linguistique et la diversité culturelle menacent l'intégrité canadienne, ce préjugé, dis-je, est l'un des plus pernicioseux qui subsistent parmi nous, survivance déplorable d'une époque révolue.

Il faut nous entendre pour sonner le glas du vieux rêve de l'unilinguisme anglais, mais il faut accepter les deux côtés de la cloison linguistique, des conséquences concrètes d'un dualisme linguistique, non pas seulement toléré avec plus ou moins de résistance muette, mais franchement accepté, appuyé, encouragé. Il tombe sous le sens que le français parlé par six millions de personnes sur un continent peuplé de quelque 240 millions d'anglophones doit pour survivre et s'épanouir faire l'objet de soins particuliers.

Il ne faudrait donc pas prendre peur ni se contenter de réagir avec indifférence devant les efforts entrepris au Québec et dans les autres collectivités francophones du Canada pour promouvoir et développer l'usage de la langue française. Le gouvernement fédéral, pour sa part, continuera de faire sa large part pour consolider le fait français par le truchement de ses lois, de sa politique, dans le domaine de la culture, de la radio-télévision, du film, voire de l'immigration.

Et il était essentiel que le gouvernement du Canada, conscient de sa dualité linguistique, projetât à l'étranger une image fidèle de ce que nous sommes, et c'est pourquoi, de même que nous entretenons avec les pays du Common-

wealth des relations privilégiées, nous avons voulu, sous la direction du ministre assis à ma droite, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen), nous avons voulu, dans le même esprit, resserrer les liens qui nous unissaient déjà aux pays de langue française. Cette chose doit se poursuivre et l'occasion nous sera bientôt donnée de la prolonger dans un domaine nouveau. En effet, le satellite *Symphonie* construit conjointement par la France et la République fédérale d'Allemagne sera lancé en décembre, et je me propose d'amorcer, lors de ma visite à Paris dans quelques semaines, une participation canadienne aux nouvelles expériences d'échanges culturels internationaux que cet instrument rendra possible.

Quand l'immense majorité des Canadiens aura compris l'importance d'une active et franche collaboration à ces vues que je viens d'énumérer, réduisant au silence les fanatiques de tout bord, le Québec ne sera plus tenté de se considérer lui-même comme étranger à la réalité canadienne. Ayant surmonté ses propres inquiétudes, il pourra collaborer plus pleinement que jamais à l'édification du pays que nous formons tous ensemble.

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, si je n'avais pas proposé une motion lundi pour que l'on poursuive le débat jusqu'à ce que les chefs de tous les partis aient parlé, cela ne me ferait rien de poursuivre mon discours jusqu'à la fin si amère soit-elle.

M. Dinsdale: «Amère» est le bon mot.

M. Trudeau: Je pense que...

Une voix: Résumez-le.

M. Trudeau: ... je vais le résumer, comme le propose le député d'en face. Je vais résumer une partie des points importants qui seront examinés par mes ministres et moi-même au cours de la session.

J'ai longuement parlé de travaux non terminés; pour cela, il faudrait y consacrer nos efforts ces prochaines années. Je signale qu'il s'agit sans exception de questions que le chef de l'opposition nous reprochait de ne pas avoir abordées; j'espère donc que l'on ne me reprochera pas d'en avoir parlé longuement pour répondre à sa demande.

Les autres questions ne sont peut-être pas ce celles qu'on règle facilement en une période de quatre ans. Cela peut prendre moins de temps, cela peut prendre plus de temps, monsieur l'Orateur. Nombre d'entre elles ne dépendent pas uniquement du Parlement et c'est pourquoi j'en parlerai aujourd'hui. Elles concernent des suggestions faites par le chef de l'opposition. Les droits des autochtones en sont une et le problème de la pauvreté et les problèmes relatifs au statut de la femme en sont d'autres. Il y a aussi l'inflation, monsieur l'Orateur. Nous aurons d'autres occasions de parler et de discuter et la question de l'inflation, qui intéresse grandement tous les députés, sera traitée en détail par le ministre des Finances (M. Turner), à son retour de Washington.

Pour cette raison, monsieur l'Orateur, je termine ici mes observations, profitant des dernières minutes qui me restent pour dire que si les Canadiens ont voulu de l'action au Parlement, ils en auront.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Ils ont voulu un gouvernement qui ferait face aux problèmes, prendrait des décisions et ferait avancer le Canada et ils ont voté libéral parce qu'ils savaient que nous ferions l'affaire. Nous n'avons pas engagé et